

Règlement des compétitions EMBU



MISE A JOUR JANVIER 2018

Préambule

Le présent règlement traite, d'une façon générale du rôle des arbitres et des règles d'arbitrage qu'il y a lieu d'observer lors des différentes compétitions de Embu organisées sous l'égide de l' I.S.K.S.R. ou des Fédérations Nationales de tutelle.

Sommaire

| | |
|-----------------------------------------------------------|---------------------------|
| 1 - L'arbitrage | page 3 |
| 2 - Le rôle des arbitres | page 4 |
| 2.1 - Hiérarchie des arbitres | |
| 2.2 - Le juge arbitre superviseur | |
| 2.3 - Les arbitres | |
| 3 - L'arbitre | page 5 |
| 3.1 - Tenue vestimentaire | |
| 3.2 - Attitude | |
| 4 - La formation des arbitres | page 6 |
| 4.1 - Règles | |
| 4.2 - Comment devenir arbitre | |
| 4.3 - Formation | |
| 4.4 - Attribution du rôle d'arbitre | |
| 5 - Les différents Embu | pages 7 et 8 |
| 5.1 - Tandoku Embu | |
| 5.2 - Kumi Embu | |
| 5.3 - Dantai Embu | |
| 5.4 - Nombre de techniques par catégorie dans chaque Embu | |
| 6 - L'aire de compétition | page 9 |
| 7 - Le placement des arbitres | page 10 |
| 8 - L'équipement de la table de marquage | page 10 |
| 8.1 - Equipement de la table | |
| 8.2 - Equipement de l'arbitre de tableau | |
| 9 - La notation | pages 11, 12 et 13 |
| 9.1 - Composition | |
| 9.2 - Expression | |
| 9.3 - Waza | |
| 9.4 - Feuilles de notation | |
| 9.5 - Attribution des notes | |
| 9.6 - Pénalités | |
| 9.7 - Communication de la note attribuée | |
| 9.8 - Feuilles de classement | |
| 10 - Les différentes catégories de compétiteurs | page 14 |
| 10.1 - Les catégories | |
| 10.2 - Participation aux Embu selon les catégories d'âges | |
| 11 - Le compétiteur | page 15 |
| 11.1 - Inscription | |
| 11.2 - Tenue | |

1 - L'ARBITRAGE

L'arbitre est une personne chargée de diriger une compétition, et d'en faire appliquer les règles. Il est le garant des règles propres à cette compétition. Il tranche et rend toute décision pour départager, des personnes, des groupes...

Les arbitres notent en leurs âmes et consciences en fonction du règlement d'arbitrage régit par l'INTERNATIONAL SHORINJI KEMPO SEIGIDO RYU (ISKSR).

- En **SHORINJI KEMPO SEIGIDO RYU**, pour être arbitre, il faut avoir été formé et, en conséquence, en posséder le titre.
- Tout arbitre ou arbitre stagiaire doit être d'un grade supérieur à celui des compétiteurs de l'Embu qu'il a à juger.
- Toute personne arbitrant une compétition ne peut en aucun cas participer à celle-ci en tant que compétiteur.
- Un arbitre qui n'a pas pu assurer sa fonction pendant trois ans, doit effectuer une remise à niveau avant de pouvoir prétendre à reprendre sa fonction.
- Les arbitres sont placés sous l'autorité du **Juge Arbitre Superviseur**.

2 - LE RÔLE DES ARBITRES

2.1 - HIERARCHIE DES ARBITRES

- Juge Arbitre Superviseur (J.A.S)
- Arbitre

2.2 – LE JUGE ARBITRE SUPERVISEUR

- Le Juge Arbitre Superviseur:

- organise la compétition Embu
- s'assure que les arbitres ont connaissance du règlement;
- prend en charge les feuilles d'inscriptions aux compétitions de Embu;
- prépare les tableaux relatifs à chaque compétition;
- répartit, par tableau, les arbitres présents lors d'une compétition;
- aide à la décision, à la demande des Arbitres d'un tableau, pour départager deux Embu ayant obtenu la même note lors d'une compétition.

2.3 - LES ARBITRES

Les arbitres :

- Les trois arbitres attribuent des notes en Koseïdo, Hyogendo et Waza.
- Les 2 arbitres dans les angles de l'aire de compétition notent le Koseïdo et le Hyogendo.
- 1. L'arbitre Waza devant la table de marquage note la qualité d'exécution des techniques choisies pour l'embu. Il vérifie également le nombre, l'ordre des techniques et note les pénalités
- Ils font appelle au Juge Arbitre Superviseur, si ils ne réussissent pas à régler les différents contentieux rencontrés.

3 - L'ARBITRE

3.1 - TENUE VESTIMENTAIRE officielle définie ci-après doit être portée par tout arbitre lors des compétitions:

- Koromo

Ou

- Dogi

L'arbitre ne porte ni montre ou gourmette apparente.

Remarque : la commission d'arbitrage se réserve le droit de modifier la tenue d'arbitrage.

3.2 - ATTITUDE

L'arbitre est assis sur une chaise. Il doit avoir un port décent, à cet effet, ses deux pieds restent au sol, il ne croise pas les jambes.

4 - LA FORMATION DES ARBITRES

4.1 - REGLES:

- L' I.S.K.S.R, assure la formation de ses arbitres.
- Un arbitre doit être au minimum ceinture noire 1^{er} Dan.

4.2 - COMMENT DEVENIR ARBITRE

- **Être** ceinture noire 1^{er} Dan, et en faire la demande auprès du Juge Arbitre Superviseur (J.A.S).
- Le candidat à l'arbitrage, s'il est retenu, devient **arbitre stagiaire** et reçoit une formation.

4.3 - FORMATION

- La formation est à deux niveaux et s'effectue au cours de séances spécifiques:

Formation théorique basée sur les règles d'arbitrage.

Formation pratique, comme par exemple, l'arbitrage d'un Embu mis en scène.

- Cette formation est complétée par de l'arbitrage de Embu lors de compétitions officielles. Dans ce cas, les notes attribuées par l'arbitre stagiaire sont prises en compte et commentées par un Arbitre et le Juge Arbitre Superviseur.

Nota: L'arbitre stagiaire peut également compléter, seul, sa formation en étudiant les règles d'arbitrage qui lui sont remises, et également en arbitrant des Embu dans son club ou lors d'interclubs.

4.4 - ATTRIBUTION DU TITRE D'ARBITRE

- L'attribution du titre d'**arbitre**, à un arbitre stagiaire, n'est possible qu'après un dernier test effectué lors d'une compétition d'Embu, retenue au préalable par le Juge Arbitre Superviseur.

- Quand il a été reconnu apte à arbitrer, le stagiaire reçoit un **certificat officiel d'arbitre** de la part de:

- l'I.S.K.S.R ;

Et

- de sa Fédération de tutelle pour le National.

5 - LES DIFFÉRENTS EMBU

5.1 - TANDOKU EMBU

Le TANDOKU EMBU est un exercice de création d'un nombre de techniques exécutées seul, respectant l'éthique du SHORINJI KEMPO SEIGIDO RYU.

5.2 - KUMI EMBU

Le KUMI EMBU est un exercice de création d'un nombre de techniques exécutées à deux ou à trois partenaires, respectant l'éthique du SHORINJI KEMPO SEIGIDO RYU.

5.3 - DANTAI EMBU

Le DANTAI EMBU est un exercice de création technique exécuté en groupe de 6, 8, 10 ou 12 compétiteurs, respectant l'éthique du SHORINJI KEMPO SEIGIDO RYU.

Les différents EMBU s'exécutent avec des techniques enchaînées avec des UMPO HO et des ZANSHIN de façon à créer un ensemble cohérent et harmonieux tant en composition (KOSEÏDO) qu'en expression (HYOGENDO).

Déroulement :

- Les compétiteurs ne pourront concourir que dans une seule forme d'embu.
- Les compétiteurs, de minaraï à 2^{ème} dan, exécutent les techniques de leur grade et/ou de leur niveau d'étude (par exemple : un candidat de grade de 2^{ème} Kyu pourra exécuter des techniques de 2^{ème} Kyu et de 1^{er} Kyu).
- A partir de 3^{ème} dan, les compétiteurs exécutent les techniques choisis dans les programmes à partir de 3^{ème} dan jusqu'au programme du grade étudié.
- Pour le dantai et le kumi Embu, les techniques seront exécutées en partage équitable avec le(s) partenaire(s) dans l'ordonnancement de leurs choix.

5.6 - NOMBRE DE TECHNIQUES PAR CATÉGORIE DANS CHAQUE EMBU

TANDOKU EMBU

| CATEGORIE | TANDOKU EMBU |
|--------------------|---------------------|
| ENFANTS | 10 techniques |
| ADOLESCENTS | 10 techniques |
| ADULTES KYUKENSHI | 10 techniques |
| ADULTES YUDANSHA | 10 techniques |
| VETERANS KYUKENSHI | 10 techniques |
| VETERANS YUDANSHA | 10 techniques |

KUMI EMBU

| CATEGORIE | KUMI EMBU |
|--------------------|------------------|
| ENFANTS | 10 techniques |
| ADOLESCENTS | 10 techniques |
| ADULTES KYUKENSHI | 10 techniques |
| ADULTES YUDANSHA | 10 techniques |
| VETERANS KYUKENSHI | 10 techniques |
| VETERANS YUDANSHA | 10 techniques |

DANTAI EMBU

| CATEGORIE | DANTAI EMBU |
|------------------|--------------------|
| ENFANTS | 10 techniques |
| ADOLESCENTS | 10 techniques |
| ADULTES | 10 techniques |

Nota : un hokeï intégré dans un Embu a valeur d'une technique.

Le nombre de techniques indiqué dans les tableaux ci dessus est le nombre total de techniques à exécuter par Embu.

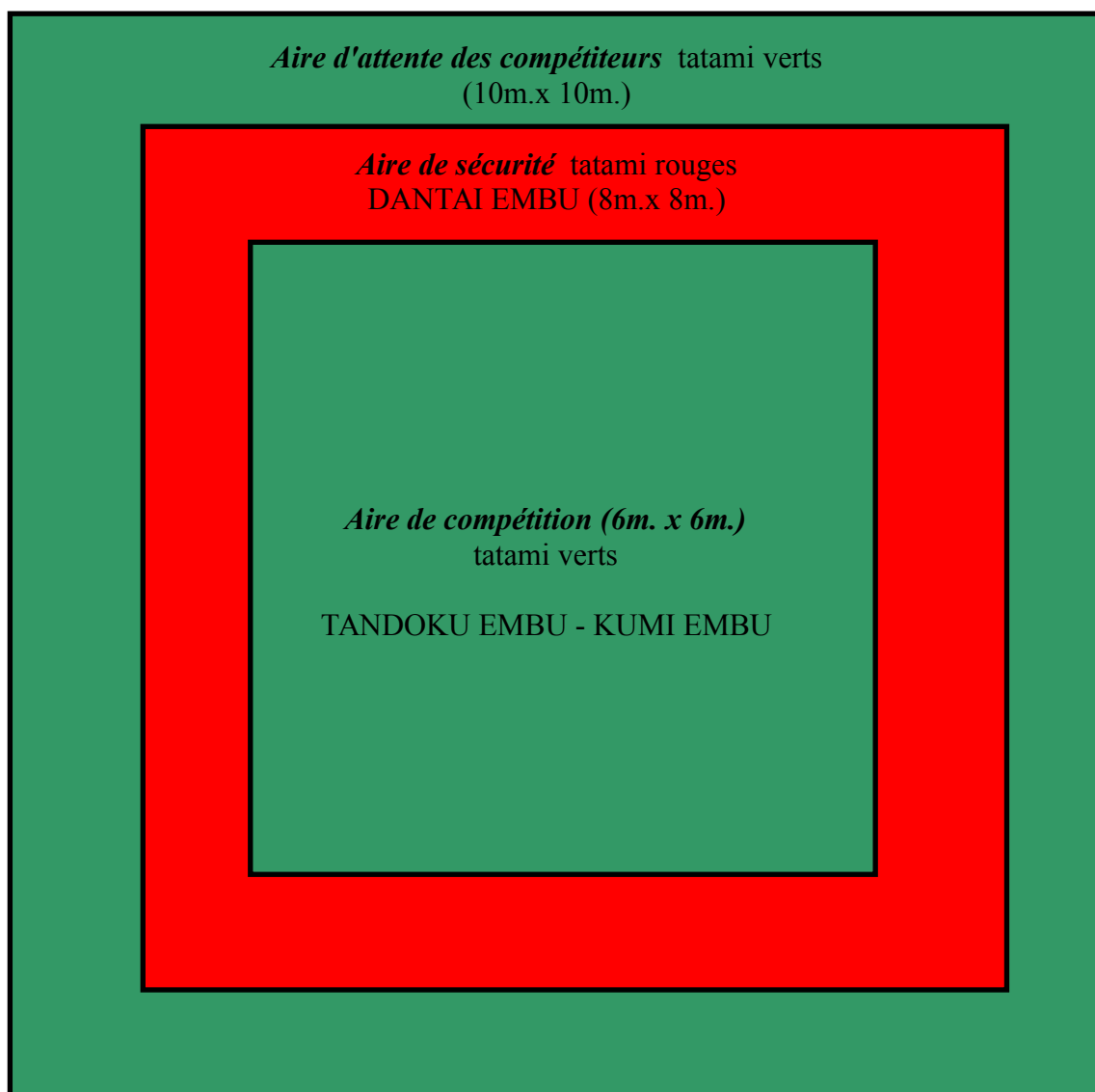
6 - L'AIRE DE COMPÉTITION

La surface totale de compétition en Tandoku Embu ou Kumi Embu se compose de trois aires spécifiques:

- **une aire centrale de six mètres sur six mètres** (généralement composée de tatami de couleur verte) sur laquelle les compétitions évoluent.
- **une aire de sécurité d'une largeur d'un mètre**, elle entoure l'aire centrale; (elle est généralement composée de tatami de couleur différente de l'aire centrale et de préférence de couleur rouge).
- **une aire dite d'attente d'une largeur d'un mètre**, elle entoure l'aire de sécurité; elle est réservée aux compétiteurs en attente d'effectuer leurs prestations (elle est composée de tatami de couleur identique à ceux de l'aire centrale).

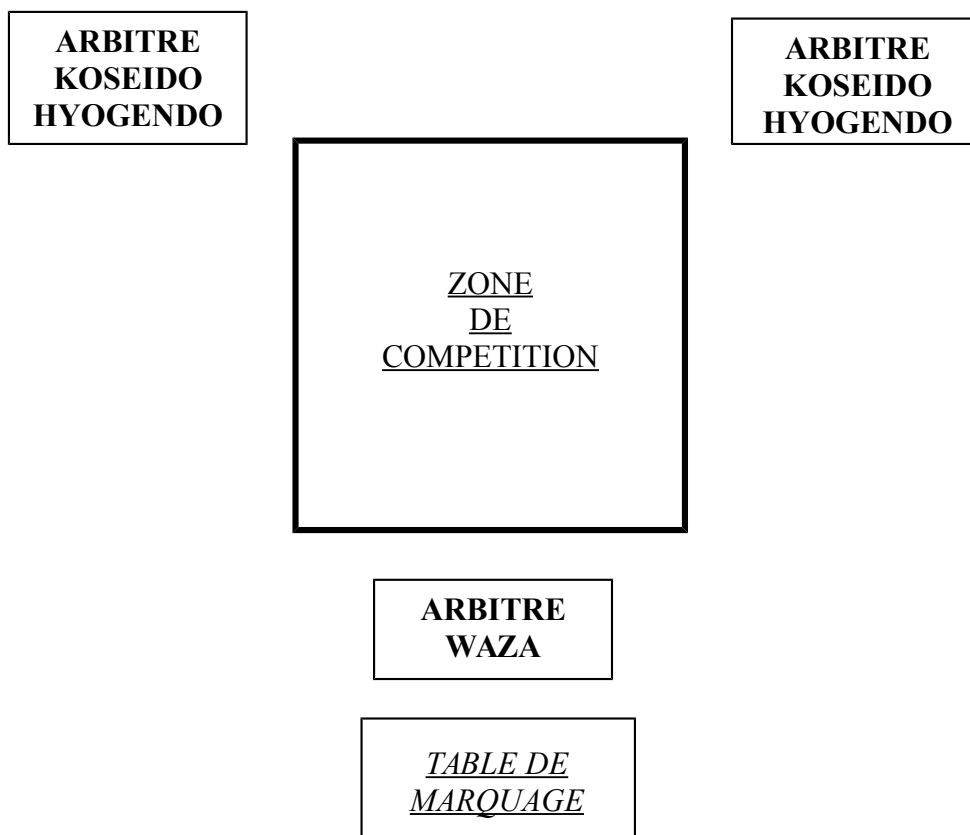
Pour le Dantai Embu, on utilise la surface de huit mètres sur huit mètres.

Seule l'équipe du Dantai Embu sera présente sur cette surface, l'aire d'attente sera libérée.



7 - PLACEMENT DES ARBITRES

- Un minimum de trois arbitres par aire de compétition (tous Embu confondus) est obligatoire.
- Chaque arbitre a un placement défini par rapport à la zone de compétition.



8 - L'ÉQUIPEMENT DE LA TABLE DE MARQUAGE

8.1 - EQUIPEMENT DE LA TABLE

- Crayons
- Gomme
- Tableau d'affichage
- Feuilles de notation
- Feuilles de classement
- Table et chaises

8.2 - EQUIPEMENT DE L'ARBITRE DE TABLEAU

- Crayon
- Feuilles de notation
- Chaise

9 - LA NOTATION

Chaque Embu est noté sur un maximum de deux cent points. Les deux arbitres de coins notent chacun sur cinquante points, et l'arbitre de table sur 100 points puis l'on additionne les trois notes.

Chaque arbitre appréciera le Koseïdo, le Hyogendo et les Waza. Chacune de ces composantes sera notée sur vingt-cinq points.

L'arbitre de table déduit cinq points de pénalité pour deux techniques inversées. Chaque technique non effectuée reçoit la note de 0 dans la composante Waza (ce qui équivaut à une pénalité de 10 points sur la note waza)

Une correspondance entre les notes données permet d'attribuer une mention sur la qualité de l'embu dans chacun de ces critères (cf. tableau du chapitre 9.5).

Dans le cas de non respect des règles propres aux Embu, des pénalités sont infligées aux compétiteurs (cf. chapitre 9.6).

9.1 - KOSEIDO: (*COMPOSITION*)

La notation de la composition doit prendre en compte l'ordonnancement, l'enchaînement, la précision d'exécution des techniques choisies de façon à rendre harmonieux le embu.

9.2 - HYOGENDO: (*EXPRESSION*)

La notation de l'expression doit prendre en compte l'expression physique et l'expression émotionnelle dégagée pendant l'exécution de l'embu.

9.3 - WAZA: (*TECHNIQUE*)

La notation des waza doit prendre en compte la qualité d'exécution des 10 techniques choisies pour la composition de l'embu.

9.4 - FEUILLES DE NOTATION

Les feuilles de notation utilisées par les arbitres lors des compétitions officielles de embu sont identiques, quelle que soit la compétition (régionale, nationale, internationale).

9.5 - ATTRIBUTION DES NOTES

Les trois types d'embu (Tandoku, Kumi et Dantai) sont notés par trois arbitres sur 200 points, de la façon suivante:

- Chaque arbitre de coin évalue le Koseïdo sur 50 points et le Hyogendo sur 50 points sur sa feuille de notation, puis on fait la moyenne pour un avoir une note global sur 50 points en Koseïdo et sur 50 points en Hyogendo, soit un total maximum de 100 points. Pour la moyenne des notes en Koseïdo et en Hyogendo, en cas de demi-point, c'est le nombre entier supérieur qui est retenu (ex : arbitre n°1 note 31 en koseïdo et l'arbitre n°2 note 32, la moyenne est donc de 31.5, se sera donc 32 qui sera retenu comme note de Koseïdo).

- L'arbitre de table évalue la qualité d'exécution des Waza sur 100 points et note les points de pénalités.

La note finale de l'embu est la somme des trois notes attribuées par les arbitres moins les pénalités.

Les notes supérieures à 140 points, reçoivent une mention particulière (voir sur le tableau ci-dessous).

| APPRECIATION | | KOSEIDO | HYOGENDO | WAZA | | TOTAL FINAL DES 3 NOTES |
|----------------------------------------|-----------|------------------------|------------------------|----------------|-----------|-------------------------|
| | | NOTE MOYENNE ATTRIBUEE | NOTE MOYENNE ATTRIBUEE | NOTE ATTRIBUEE | PENALITES | GOKEI (TOTAL) |
| INSUFFISANT | | 25 | 25 | 50 | | 100 |
| PASSABLE | | 26 à 30 | 26 à 30 | 51 à 60 | | 101 à 120 |
| MOYEN | | 31 à 35 | 31 à 35 | 61 à 70 | | 121 à 140 |
| APPRECIATION MENTIONNEE SUR LE DIPLOME | BON | 36 à 40 | 36 à 40 | 71 à 80 | | 141 à 160 |
| | EXCELLENT | 41 à 45 | 41 à 45 | 81 à 90 | | 161 à 180 |
| | SUPERIEUR | 46 à 50 | 46 à 50 | 91 à 100 | | 181 à 200 |

Cas particulier:

Deux embu présentés dans la même catégorie ont obtenu une note finale identique. Pour les départager, l'embu ayant **la note la plus élevée en waza** sera privilégié.

Dans l'exemple ci-après, les équipes A et B sont à égalité. C'est la note de 76 en WAZA qui permettra à l'équipe A de passer devant la B.

| 1 ^{er} arbitre | 2 ^{ème} arbitre | 3 ^{ème} arbitre | totaux | équipe | classement |
|-------------------------|--------------------------|--------------------------|--------|--------|------------|
| koseïdo/hyogendo | koseïdo/hyogendo | waza | | | |
| 37 | 40 | 76 | 153 | A | 1 |
| 40 | 38 | 75 | 153 | B | 2 |

En dernier recours si les arbitres ne peuvent se prononcer, ils font appel au Juge Arbitre Supérieur, qui, après avoir entendu les arguments des arbitres aidera à la décision finale.

9.6 - PENALITES

Lors de l'exécution d'un Embu l'arrêt de celui-ci entraîne automatiquement l'élimination du ou des compétiteur (s). Celle ci sera signifiée par un arbitre qui se lèvera et par un geste du bras dans la direction du ou des compétiteur(s) annoncera "YAME".

L'arbitre de table déduit cinq points de pénalité pour deux techniques inversées. Chaque technique non effectuée reçoit la note de 0 dans la composante Waza (ce qui équivaut à une pénalité de 10 points sur la note waza)

9.7 - COMMUNICATION DE LA NOTE DEFINITIVE ATTRIBUEE:

Lors des compétitions, à la fin de chaque exécution d'embu, la table de marquage calcule, comme il est indiqué ci-dessus, la note revenant à l'embu, puis la communique au public par l'intermédiaire d'un tableau de marquage (sans se soucier des égalités possibles).

En cas d'égalité, notamment pour le classement final, le public sera informé du principe retenu par les arbitres pour départager les ex æquo.

9.8- FEUILLES DE CLASSEMENT

Les feuilles de classement utilisées lors des compétitions officielles de Embu sont identiques quelle que soit la compétition (régionale, nationale, internationale). Elles sont tenues par la table de marquage.

10 - LES DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE COMPÉTITEURS

- Les arbitres doivent veiller au respect des différentes catégories d'âges et de grades, dans les différents Embu présentés.

10.1 - LES DIFFERENTES CATEGORIES

| Catégorie | Age | Grade |
|-------------|-----------------|-----------------------|
| ENFANTS | 9 ans - 12 ans | Kyukenshi |
| ADOLESCENTS | 13 ans - 15 ans | Kyukenshi |
| ADULTES | 16 ans - 48 ans | Kyukenshi Yudansha |
| VETERANS | 49 ans et plus | Kyukenshi Yudansha |

Les compétiteurs concourent dans leur groupe de catégorie et de grade (voir tableau ci-dessus). Pour le Kumi et Dantai Embu les membres de chaque équipe font partis du même groupe (catégorie / grade).

10.2 - PARTICIPATION AUX EMBU SELON LES CATEGORIES

| CATEGORIES | GRADES | TANDOKU EMBU | KUMI EMBU | DANTAI EMBU |
|-------------|-----------|--------------|-----------|-------------|
| ENFANTS | Kyukenshi | X | X | X |
| ADOLESCENTS | Kyukenshi | X | X | X |
| ADULTES | Kyukenshi | X | X | X |
| | Yudansha | X | X | X |
| VETERANS | Kyukenshi | X | X | X |
| | Yudansha | X | X | X |

Dans l'exécution du Tandoku Embu le compétiteur peut être de sexe masculin ou féminin.

Dans l'exécution du Kumi Embu le couple peut être de sexe masculin, féminin ou mixte.

Dans l'exécution du Dantai Embu le groupe peut être de sexe masculin, féminin ou mixte.

De ce fait, la commission d'arbitrage se réserve le droit d'effectuer des classements spécifiques, tel que masculin, féminin, ou mixte.

11 - LE COMPÉTITEUR

11.1 - INSCRIPTION

- Le compétiteur doit posséder le timbre de licence de la saison en cours.
- Le compétiteur doit présenter un certificat médical d'aptitude pour la pratique des arts martiaux valable pour la saison en cours.
- L'inscription doit se faire au préalable à l'I.S.K.S.R.
- Le nombre d'inscrits par club n'est pas limité.
- Les techniques des Embu devront être transmises à l'arbitrage deux mois avant la date du déroulement de la compétition.

11.2 - TENUE

Le compétiteur doit avoir:

- Un Dogi blanc, uni, propre ;
- L'écusson et la ceinture spécifique à son grade ;
- Les manches et les jambes du Dogi ne doivent pas être retroussées ;
- Une attitude extérieure positive et respectueuse vis à vis des autres compétiteurs et des arbitres ;
- Pour les compétitrices le port d'un tee-shirt blanc, uni, sous la veste de Dogi est obligatoire.

Pour des raisons de sécurité:

- Les ongles sont coupés courts;
- Les bijoux sont interdits (bague, montre bracelet, boucles d'oreilles,...) ; toutefois, le cas échéant s'ils sont délicats à ôter, ils doivent être protégés par du sparadrap ;
- Les cheveux longs doivent être attachés ou nattés.

Le non respect de ces principes de base entraîne une mise hors compétition du Kenshi et par extension du couple ou trio dans le cas d'un Kumi Embu, ou du groupe s'il s'agit d'un Dantai Embu.